

# La question des mœurs et la réglementation : d'après l'enquête de N. Abram Flexner : (suite)

Autor(en): **Flexner, N. Abram / E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de  
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 104

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255925>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des négociations devant être entreprises avec les employeurs, et sachant bien que je n'étais pas rompue aux finesses qu'elles supposent, je demandais à l'« Ostschweizerischen Volkswirtschaftsbund », une Association également politiquement neutre d'employeurs et d'employés, d'accueillir comme une de ses branches notre jeune enfant. Cette requête fut admise, et les négociations conduites sous cette égide. Nous demandions un contrat collectif avec salaire horaire minimum de 50 à 60 centimes. Malheureusement, les négociations commencées en automne 1919 traînèrent beaucoup, en partie à cause des employeurs dont quelques-uns relevèrent d'eux-mêmes les salaires, en partie aussi à cause des difficultés de limiter ce travail aux formes si multiples au cadre simple d'un contrat de travail. Finalement on les laissa tomber, vu l'approche de la votation de la loi portant réglementation des conditions du travail, et dans l'attente de ce que créeraient les ordonnances sur les salaires minima dans l'industrie à domicile. Mais cette loi fédérale dont nous espérions beaucoup ayant été rejetée en mars dernier, force nous fut, en attendant les nouveaux projets élaborés par le Conseil Fédéral, de reprendre ces négociations individuelles avec les employeurs et les maisons qui n'avaient pas encore haussé leurs salaires. Dans bien des cas notre Association a ainsi pu rendre des services, mais elle en aurait rendu encore davantage si les femmes étaient plus solidaires et n'acceptaient pas, malgré tout, du travail mal payé. Il ne faut pas nous déguiser d'ailleurs que les temps nous sont défavorables, et que la crise dont souffre de nouveau actuellement l'industrie de la broderie n'est pas faite pour aider à l'aboutissement des plus justes revendications.

L'activité de notre organisation s'est encore manifestée d'autre part par la création de cours pour nos membres, cours peu nombreux, répondant réellement à un besoin et correspondant aux différentes catégories de travail, car il est avantageux pour une ouvrière de savoir faire plusieurs genres de travaux, à condition qu'elle les fasse exactement et consciencieusement. Dernièrement, nous avons organisé un cours de couture et un cours de cuisine qui sont surtout destinés aux femmes mariées et aux mères de famille. Mais ce qui est et reste le meilleur lien entre nous est la cordialité, qui ne fait jamais défaut.

Puis-je, en terminant cet exposé qui éveillera peut-être le désir de créer une organisation analogue à la nôtre partout où elle serait nécessaire, exprimer un vœu, auquel m'ont conduite mes observations et que je voudrais voir appuyer par toutes les femmes ? C'est que soit créée sans trop attendre une assurance en vertu de laquelle toute femme mère de plus de deux petits enfants recevrait une allocation suffisante pour ne pas avoir besoin de chercher un gain dehors. L'Etat devrait participer à cette assurance, car il est tout à son avantage que la mère puisse tant qu'elle a des enfants en bas âge se consacrer uniquement à sa famille.

E. W.

## De-ci, De-là...

(Nous rappelons encore à nos lecteurs habitant Genève ou les environs la Conférence internationale de la Fédération abolitionniste, qui aura lieu lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 septembre, à l'Athénée. Toutes les séances sont publiques, et présentent le plus vif intérêt pour ceux qui désirent se renseigner exactement sur un des problèmes moraux, économiques et sociaux les plus importants de l'heure actuelle. L'Assemblée générale de l'Association romande du Sou aura lieu dans la même salle, jeudi 30 septembre.

\* \* \*

Récemment, à la Chambre des Communes, Lady Astor a questionné le ministre de la Santé publique sur les conditions dans lesquelles travaillent les gardes-malades stagiaires dans les hôpitaux de Londres, spécialement en ce qui concerne le logement et les heures de travail, et a demandé si le gouvernement ne pourrait pas faire quelques recommandations à ce sujet aux hôpitaux qui bénéficient des subventions de l'Etat. Le Dr Addison a répondu qu'il savait combien ces conditions étaient défectueuses, que le Conseil général des gardes-malades avait déjà demandé des réformes, mais que celles-ci ne pouvaient, pour des raisons pratiques, s'effectuer de la façon suggérée par Lady Astor. Mais il a reconnu que quelque chose devait être fait et aussi vite que possible.

\* \* \*

On annonce pour le mois d'octobre un Congrès féminin à Athènes, qui réclamera la reconnaissance des droits politiques et économiques complets pour les femmes grecques. D'autres pays d'Europe seront invités à envoyer des représentants dont les avis pourront être précieux dans la discussion des problèmes économiques et sociaux.

\* \* \*

D'après les statistiques publiées par l'Office du Travail du district de Columbia (E.-U.), le nombre des enfants employés dans l'industrie va en décroissant. En effet, il n'a été délivré cette année que 409 autorisations à employer des enfants contre 1069 l'année précédente. Le rétablissement graduel des conditions d'avant guerre peut être une des causes de ce recul, de même que les manifestations de plus en plus caractérisées de l'opinion publique contre le travail des enfants.

\* \* \*

Le Secrétariat de la Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté nous prie d'informer nos lecteurs qu'il a été décidé de remplacer l'organe récemment créé de cette Ligue, *Pax et Libertas*, par des brochures sur un sujet d'actualité, qui, ne paraissant pas à date fixe, seront d'un intérêt plus immédiat que le journal. Tous les abonnés à *Pax et Libertas* recevront ces brochures en lieu et place des numéros du journal, sauf avis contraire et demande de remboursement du prix de leur abonnement de leur part.

## La question des mœurs et la réglementation

d'après l'enquête de M. Abram Flexner

(Suite)<sup>1</sup>

En effet, on relève qu'un très fort pourcentage des prostituées urbaines sont des filles qui ont quitté le toit paternel: 50 % au moins d'après la statistique d'un asile de relèvement de Londres, les deux tiers à Paris, les 4/5 à Stockholm, et ainsi de suite. Il n'est pas besoin de longs commentaires pour faire comprendre comment la solitude dans une ville étrangère, sans famille, souvent sans amis, sans conseils, peut être une cause essentielle de prostitution. Mais, malheureusement pour la réputation du toit familial, la barrière qu'il élève dans certains cas contre la démoralisation est dans d'autres bien fragile, même nulle — quand cette démoralisation n'a pas hélas! une cause d'origine domestique. Le rôle joué par le logement est ici capital. Comment veut-on que dans les taudis — que l'on ne rencontre pas uniquement dans des grandes villes, où s'entasse toute la famille<sup>2</sup>) faute de place, où règne la plus déplorable

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement Féministe* du 10 septembre 1920.

<sup>2</sup> A Berlin, en 1900, le 73 % des habitants de la capitale vivaient dans des appartements de deux pièces au moins; 785.000 dans une chambre; plus de 7.000 dans une cuisine. « Dans cette couche de la société, avoir un enfant de son père est une chose dont on s'égaie comme d'un accident comique. » (S. et B. Webb) : *Prevention of Destitution.*

promiscuité, comment veut-on que là toutes jeunes, des fillettes ne voient pas des exemples, ne découvrent pas des faits, ne vivent pas dans une atmosphère, qui les prédispose à leur perte? Et que l'on ne croie pas que ceci soit le triste privilège du prolétariat urbain! M. Flexner cite entre autres le cas d'une fille, quatorzième enfant de paysans bavaresi, ayant vécu à la dérive et échouée à Munich où, à 17 ans, elle avait eu son premier enfant, bientôt suivi de cinq autres dont l'un seulement survivait! Car il faut le reconnaître, pour triste que soit la constatation : la prostitution des mineures va s'accroissant rapidement. A Paris, en 1908, on estime que la moitié des mineures arrêtées n'ont pas encore accompli leur dix-septième année; à Vienne, les autorités déclarent que les prostituées clandestines (serveuses de bars, chanteuses, etc.) sont généralement, et presque forcément peut-on dire, des jeunes filles, et les autorités allemandes constatent que la période critique s'étend de la douzième à la dix-huitième année. Pire encore, des rapports de quelques maisons de relèvement anglaises chiffrent à 745 le nombre des prostituées de 8 à 15 ans qui, en trois années, ont passé entre leurs murs. C'est que, de toute part, il y a une très-active demande de jeunes prostituées, les victimes de la traite des blanches < poussées de force dans la prostitution >, suivant l'expression de M. Flexner, venant ici s'ajouter à celles qui y entrent plus ou moins de leur gré.

A ces causes, causes physiques, influence du milieu, vient s'ajouter la cause économique. Il serait faux évidemment de ne voir comme on a voulu le faire que ce motif à la prostitution, puisqu'il ne saurait être invoqué pour les servantes, domestiques, etc. dont nous avons déjà relevé la forte proportion dans les statistiques de police, et qui, recherchées de toute part, n'ont pas à pourvoir du fait même de leur engagement à leur pain et à leur abri. Mais d'autre part, il est certain que la prostitution varie avec le travail de saison et le travail occasionnel, que la diminution du personnel des grands magasins à un moment donné, le chômage dans la couture en morte saison, augmentent périodiquement le nombre des prostituées. Le taux plus ou moins bas du salaire est aussi un élément qui doit entrer en ligne de compte: < les salaires de la plupart des couturières, des filles de boutique, des blanchisseuses, dans toute l'Europe, sont insuffisants pour assurer le plus strict minimum d'honnête indépendance > écrit M. Flexner. Enfin, restent encore les métiers qui conduisent fatalement à la prostitution, si bien que, pour celles qui postulent ces emplois, il est tacitement admis qu'elles trouveront dans des gains irréguliers le principal appoint, si ce n'est même le salaire complet: serveuses de bars, ou de cabarets, danseuses, choristes, chanteuses, etc., etc.

A cette offre constante de prostituées correspond forcément une demande. Il est intéressant d'examiner en quoi elle consiste, elle qui est l'élément déterminant de ce fléau social: car de toute évidence, s'il n'y avait pas demande de prostituées, il n'y aurait pas de prostitution. Et il est curieux de relever que généralement ce phénomène est étudié sous un seul angle, celui de la femme, comme s'il était le fait de la femme seule! Ce n'est donc pas du féminisme, mais simplement de la loyauté scientifique, d'envisager, comme le fait M. Flexner, le problème aussi bien sous l'angle masculin que sous l'angle féminin.

Mais c'est alors du féminisme de constater que la passivité de la femme à admettre, même parfois complaisamment, tous les excès de ce genre chez l'homme, à ne pas réagir, soit par l'éducation, soit par la parole contre ce qu'elle sait ou devine des irrégularités masculines, la situation moralement inférieure où elle s'est trouvée et où beaucoup ne demandent qu'à rester — que

tout ceci a certainement contribué au développement du fléau. Il faut que la femme comprenne sa responsabilité à cet égard, et non pas seulement celle qui résistera ferme comme le roc à la perte morale, mais aussi celle que sa situation et son éducation mettent à l'abri de la chute et qui doit se convaincre que son ignorance et sa timidité la rendent directement complice d'un mal social terrible. Car celui-ci, d'après les statistiques que nous avons sous les yeux, est aussi très étendu du côté masculin, malgré le mouvement de réaction qui commence heureusement à se dessiner dans certains milieux, et débute de bonne heure. Si en effet la majorité des prostituées sont des jeunes filles encore mineures, la majorité de ceux qui ont des rapports avec elles sont des jeunes gens, sinon mineurs eux aussi, en tout cas au-dessous de vingt-cinq ans. Le professeur Finger, chef de la grande clinique dermatologique de Vienne aurait donc tristement raison en affirmant que la jeunesse des deux sexes est justiciable de la moitié des maladies vénériennes. Etudiants, collégiens mêmes, jeunes militaires, jeunes ouvriers, s'y adonnent à l'envi. N'a-t-on pas vu à Stockholm, il y a vingt ans de cela à peine, un club d'officiers où n'étaient admis que ceux qui pouvaient prouver qu'ils avaient eu la syphilis — sorte de certificat de maturité! L'absence d'une éducation sexuelle bien comprise<sup>1</sup>, les notions fausses qui en résultent sur la possibilité d'une vie saine, et l'erreur perpétuée à cet égard par des siècles de traditions comme aussi par l'érection complaisante en théories scientifiques des appétits masculins — tout ceci a contribué également à répandre le mal. Enfin, il ne faut pas nier la part de l'excitation artificiellement créée par la boisson, l'entourage, la littérature érotique, la suggestion sensuelle, et dans ce dernier cas, par l'entrée directe en scène de la femme prostituée elle-même.

## II

Le grand argument des réglementaristes, comme de ceux qui, plus ou moins aveuglement, suivent leurs traces, c'est l'argument hygiénique. La prostitution pouvant devenir un agent de diffusion de maladies contagieuses, il semble naturel à des esprits simplistes d'isoler les prostituées comme on isole des candidats à la scarlatine ou à la diphtérie. Libre à ceux qui veulent courir le risque pour leur compte de les fréquenter. Et l'on n'en demande pas davantage.

C'est qu'il faudrait en demander davantage. Se préoccuper d'abord de cette iniquité d'enfermer les femmes seulement et pas les hommes qui ont des rapports avec elles, alors qu'en matière de scarlatine ou de diphtérie toute personne en contact avec les malades est, elle aussi, ou strictement isolée, ou scrupuleusement désinfectée. Que dirait-on de la garde-malade d'un diphtérique, qui, non contente d'agir avec lui de façon à prendre le plus sûrement possible la maladie, irait ensuite se promener librement et communiquer de très près avec d'autres personnes saines, avec les membres de sa propre famille? < C'est une absurdité >, dit M. Flexner, < que d'ignorer le facteur masculin, car à quoi sert-il d'incarcérer quelques malheureuses femmes si en même temps la formation de nouveaux foyers d'infec-

<sup>1</sup> D'après l'enquête de M. Flexner, bien peu se fait encore à cet égard. Rien ou presque rien en Angleterre et en Allemagne, sauf sous la forme de petites brochures ou de conférence spéciale réservée à la classe d'élèves les plus âgés. Rien non plus en Scandinavie qui soit obligatoire ou général. On se contente trop uniquement de l'action des sociétés privées, lesquelles ne peuvent forcément atteindre tout le jeune public qu'il faudrait instruire. En France, on en est à peu près au même point.

tion peut se produire sans entraves? Aussi longtemps que la réglementation laisse les hommes totalement en dehors, de nouvelles sources d'infection surgissent... Les hommes infectent les débutantes, elles-mêmes à ce moment-là hors d'atteinte de la police, qui à leur tour contaminent d'autres hommes. C'est un cercle vicieux. >

On se demande comment des gens intelligents, qui ont tous plus ou moins, ainsi que nous le disions en débutant, des notions générales d'hygiène, qui ont tous été soumis une fois ou l'autre à la discipline imposée par la lutte contre les maladies contagieuses, ne s'aperçoivent pas de l'absurdité — le mot de M. Flexner est juste — du système? Ni comment ils ne réfléchissent pas que, en plus encore des hommes, agents de transmission des maladies redoutées, les femmes non atteintes par la réglementation constituent d'autre part un élément nombreux fort inquiétant au point de vue contagieux? Impossible, nous l'avons vu, de fixer rigoureusement, en raison du caractère flottant de la prostitution, le recensement de celles qui s'y livrent. A quoi servent dès lors certaines mesures de prudence, si elles atteignent les unes et pas les autres, et cela dans la proportion d'une sur cinq, et encore? Enfin, s'imagine-t-on que toutes les femmes soumises au contrôle sanitaire n'ont pas mille moyens de l'esquiver, d'en frauder les conséquences, ou de déguiser les apparences du mal dont elles sont atteintes?

Car toute prostituée n'est pas forcément et perpétuellement malade, et c'est justement pour déceler la présence de la maladie que la réglementation a institué ces visites obligatoires des professionnelles inscrites et classées : grande garantie pour le public naïf. Les femmes étant, se dit-il, soumises à un examen médical périodique, toute tranquillité est ainsi assurée à celui qui les fréquente<sup>1</sup>. J'aime à croire que cette tranquillité serait quelque peu ébranlée chez ceux qui auraient la curiosité de se rendre compte comment et dans quelles conditions se pratique cette visite! A part Berlin, où tout était avant la guerre « organisé » selon le dernier cri des exigences bactériologiques, les conditions dans lesquelles s'effectue l'examen médical font simplement frémir! Souvent, sur une simple table apportée dans la pièce centrale de la maison de tolérance (Bruxelles), dans un fauteuil en loques entouré de cuvettes dégoûtantes (Rome), dans un dépôt obscur et mal ventilé, ou pire encore à domicile, dans un entourage de nature à compromettre tout le résultat de la visite (Paris). Sauf à Berlin et à Budapest, le microscope n'est généralement pas employé, et le médecin se contente d'un hâtif examen, souvent les mains nues qu'il ne se lave qu'une fois la visite totale terminée, et au moyen d'instruments qui servent pour toutes les patientes indistinctement. Surmené, il est obligé d'agir avec une rapidité telle qu'à Paris, d'après les notes prises sur place par M. Flexner, il faut moins de temps pour examiner une femme que n'en prend la suivante pour monter sur le fauteuil chirurgical et s'offrir à l'inspection. A Genève, le médecin estime pouvoir examiner facilement en une heure 86 femmes, soit environ trois-quarts de minute pour chacune. Et cela pour des maladies que les spécialistes s'accordent à déclarer comme étant, la gonorrhée surtout, extraordinairement difficile à déceler. Il n'est pas étonnant que les cas de maladies signalés après ces

visites soient extrêmement peu nombreux. « Découvrez-vous souvent des cas de maladies? » demandait M. Flexner au médecin visiteur qu'il a vu fonctionner à Genève. — Très... très-rarement, répondit celui-ci, non sans candeur. A Bruxelles, en deux ans, 26 prostituées au total avaient été traitées à l'hôpital à la suite de la visite médicale. On voudrait en conclure que c'est du fait de la rareté de la maladie, mais comment alors concilier cette constatation avec les précisions qui l'on possède sur l'étendue du fléau, si ce n'est en concluant une fois de plus que la réglementation est impuissante à remplir cette œuvre de sauvegarde de l'hygiène publique que l'on a voulu pendant trop longtemps lui attribuer? Voici quelques chiffres:

A Berlin, le Dr Blaschko, spécialiste de cette question, estime que chez les commis âgés de 18 à 28 ans, 45 % ont eu la syphilis, et 120 % la gonorrhée. Chez les étudiants, chacun dans le cours de ses quatre années d'Université est infecté vénériennement au moins une fois. Une statistique, établie par le gouvernement prussien pour un jour donné, démontre que ce jour-là étaient infectés vénériennement 142 hommes sur 10.000 dans la capitale, 100 sur 10.000 dans les grandes villes, 58 sur 10.000 dans les villes moyennes, et 45 sur 10.000 dans les petites villes — statistique qui, pour le dire en passant, marque combien le taux de la morbidité vénérienne est en relation directe avec l'importance de la ville. Un autre spécialiste allemand estime qu'un de ses compatriotes sur cinq a eu la syphilis au moins une fois. Et cela dans le pays où il y avait avant la guerre toute chance pour que les règlements soient le mieux appliqués, la police la mieux faite, et où l'on rencontre, nous l'avons dit, l'installation la plus perfectionnée au point de vue clinique et bactériologique pour découvrir les traces de l'infection.

Voyons maintenant, vis à vis de ces résultats, ceux que nous offre, toujours au point de vue sanitaire, le système abolitionniste.

(A suivre.)

E. GD.



Association Nationale Suisse  
pour le Suffrage féminin

#### Communication du Comité Central.

Pour répondre à des demandes qui lui ont été adressées pendant l'été, le Comité Central informe les membres de l'Association que le Bureau du Comité s'est constitué comme suit, lors de sa dernière séance, le 8 juin, à Genève: présidente: M<sup>lle</sup> Gourd (Genève); vice-présidente: M<sup>lle</sup> Bünzli (Saint-Gall); secrétaire de langue française: M<sup>me</sup> William Perrenoud (Tavannes); secrétaire de langue allemande: M<sup>lle</sup> G. Gerhard (Bâle); trésorière: M<sup>me</sup> A. Leuch (Berne).

#### Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Avec septembre se sont réunis à nouveau les Comités entre lesquels se répartit notre activité suffragiste. Le Comité de l'Initiative s'occupe de faire rentrer les dernières listes de signatures en circulation afin de pouvoir très prochainement déposer l'initiative constitutionnelle en Chancellerie, et a déjà jeté les bases de son plan de campagne de l'hiver. Le Comité de l'Association, lui, étant déchargé de ce fait de son travail habituel de propagande, étudie les moyens de créer une section de « Jeunes suffragistes » et compte s'adonner surtout à la tâche importante à l'heure actuelle de l'éducation civique de

<sup>1</sup> M. Flexner cite le cas d'un riche Mexicain tout interloqué parce que le médecin parisien qu'il avait consulté avait diagnostiqué chez lui la syphilis, alors qu'il affirmait n'avoir des relations qu'avec une pensionnaire d'une maison très bien cotée, où on lui faisait payer 100 fr. un certificat de bonne santé pour la femme qu'il fréquentait!